

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Avril 2010

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

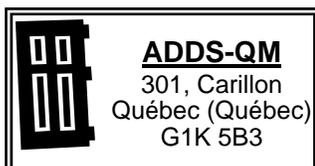
RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE DERNIÈRE CHANCE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est temps de renouveler votre carte de membre. **C'est le dernier avis que vous recevrez.** Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée. NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !



Sommaire

« BIG » ou le salaire moyen Par Joseph Dansereau	P.2
Mon implication à l'ADDS Par Jean Côté	P.3
Info-Loi Par Christian Loupret	P.4
Assemblée générale du FCPASQ Par Robert Roussel	P.5
Nouvelle militante Par Élyse Groulx	P.6
Paix et démilitarisation Par Marielle Bouchard	P.7
Calendrier militant	P.8



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3



525-4983



FAX

529-9455



www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



« BIG » ou le salaire moyen

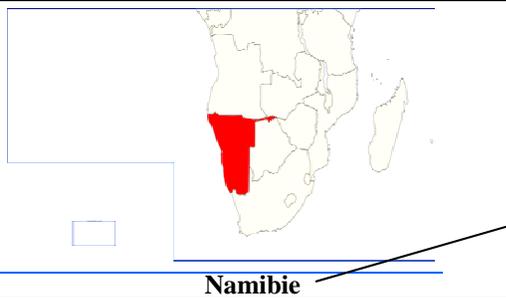
Par Joseph Dansereau

Syndicaliste, militant anti-pauvreté et conférencier qui ne mâchait pas ses mots, Michel Chartrand doit être satisfait à 93 ans d'apprendre que sa lutte pour un revenu de citoyenneté pour touTEs n'a pas été inutile. En effet, une première expérience qui a débuté en janvier 2008 apporte déjà, après un an seulement, des résultats impressionnants pour éliminer rapidement la pauvreté.

Ce projet pilote se tient dans un petit pays d'Afrique de langue anglaise, le **Namibie**, de presque trois millions d'habitants dans un petit village de 1 000 personnes

« *Otjivero* ».

Majoritairement d'anciens agriculteurs, les familles vivaient dans la misère et le désespoir.



Namibie



Le « BIG » (Basic Income Grant – revenu de base garanti) est accordé à tous les enfants et adultes jusqu'à 60 ans, les plus âgés reçoivent une pension versée par l'État. C'est comme si au Québec nous recevions (chaque enfant dès sa naissance et chaque adulte) le montant mensuel du seuil de pauvreté, 1847\$ (22 165\$/an). L'assurance chômage et l'aide sociale disparaîtraient.

Nombreux étaient ceux qui estimaient que l'État namibien ne pouvait s'offrir une telle mesure sociale. Le Fond monétaire international (FMI) ne ménageait pas ses efforts pour convaincre les dirigeants de rejeter cette mesure recommandée et débattue pendant trois ans par une coalition citoyenne namibienne.

Des résultats inespérés

- Le taux de malnutrition des enfants est passé de 42% à 17% en six mois seulement. (L'infirmière en chef du village mentionne que la population se nourrit mieux : « *Avant, les gens ne mangeaient que du gruau et du sucre, le midi et le soir, et lorsqu'ils n'avaient rien, ils se contentaient d'eau sucrée.* »).
- La majorité de la population du village peuvent maintenant acheter des fruits, des légumes et de la viande.
- Le taux de décrochage scolaire variait de 30 à 40% avant l'instauration du revenu garanti. Il est passé à 5% six mois plus tard et il était presque nul neuf mois après l'entrée en vigueur. Le nombre de parents payant les droits de scolarité a doublé pour atteindre 90%.
- Plusieurs villageois ont créé des micro-entreprises, comme dans les domaines de la coiffure, de la pâtisserie ou de la fabrication de briques. En un an, les revenus tirés des salaires ont augmenté de 19%, à 36% pour l'agriculture et de 301 % pour le travail autonome!
- Les craintes liées à une montée de l'alcoolisme ne se sont pas avérées vraies. De plus, les crimes liés à la pauvreté (chasse illégale, vols ou entrées par effraction) ont chuté de moitié.
- Le revenu garanti affranchit aussi les femmes. Plusieurs n'ont plus à se prostituer occasionnellement pour survivre.

La Coalition constituée par les Églises, les organismes non gouvernementaux et les groupes préoccupés par la propagation du SIDA, espère maintenant convaincre le gouvernement namibien d'adopter le revenu de base garanti pour l'ensemble du pays.

À quand une telle coalition des mouvements communautaires et syndicaux au Québec ?

À chacunE de nous comme citoyenNE de se retrousser les manches et de travailler en ce sens.

¹ Extraits tirés de l'article paru dans le journal « *Alternatives* », juin 2009, en version papier, page 1.

² BERNARD, Michel et Michel CHARTRAND. *Manifeste pour un revenu de citoyenneté*, Les Éditions du Renouveau québécois, 1999, 137 p. (Collection alternative politique)



MON IMPLICATION À L'ADDS

Par Jean Côté

J'ai connu l'ADDS en 1998 par mon ami Jacques et quelques mois plus tard je me suis impliqué au comité loi pour apprendre la loi et les règlements.

Avec les connaissances et l'expérience, je me suis impliqué au dépannage téléphonique. Aujourd'hui, je m'aperçois que c'est pratique d'apprendre la loi et les règlements quand on rencontre des gens à l'ADDS ou dans notre entourage.

Ça me permet d'être plus sûr de moi s'il m'arrive des problèmes à l'aide sociale. A l'ADDS, nous faisons des revendications devant le parlement, ça nous permet de changer le contenu de la loi ou de la faire respecter surtout la Loi 57 sur l'aide sociale ou la Loi 112 sur l'élimination de la pauvreté.

J'aime militer à l'ADDS. Pour moi et mon ami Jacques, c'est une force d'être ensemble.



SAVIEZ-VOUS QUE...

La pension alimentaire est comptabilisée comme un revenu pour le calcul de quelques prestations gouvernementales, tel que l'aide sociale ou les prêts et bourse.

Depuis de nombreuses années, l'ADDS-QM mène la lutte pour que les pensions alimentaires ne soient plus soustraite du montant d'aide sociale que le parent monoparentale reçoit. Cette lutte est menée conjointement avec le mouvement étudiant et le regroupement des familles monoparentales et recomposées.

Récemment, un jugement favorable a été accordé à une étudiante. En effet, celle-ci réclamait que la pension alimentaire qu'elle reçoit pour son enfant ne soit plus considérée comme un revenu et la Cour d'appel lui a donné raison. Bravo! C'est un pas dans la bonne direction pour les personnes assistées sociales.

COUPURE DE 224\$ À L'AIDE SOCIALE

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret

Je me souviens d'avoir déjà écrit dans la Riposte en 2004 que pour avoir une coupure de 224 \$, on devait avoir deux fausses déclarations actives à notre dossier.

Je m'étais fié à un jugement du Tribunal administratif du Québec (TAQ), où il y était dit: « *Pour que naisse son droit (au ministère) à la compensation à raison de 224 \$, il doit exister, de façon concomitante, deux réclamations faites à la suite de fausses déclarations du prestataire.* »

Le 224 \$ s'applique à la dette la plus ancienne. Finalement, nous nous retrouvions avec une seule dette et que sur demande, le ministère acceptait de faire une ponction de 112 \$ sur notre chèque.

Voyons maintenant ce que dit le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles à ce sujet.

Art. 187 du règlement 2° - « 224 \$ par mois lorsque le montant recouvrable est dû à la suite d'une fausse déclaration et que le débiteur a déjà eu un montant dû suite à ce titre en application de cette loi. »

J'aimerais bien pouvoir contester une ponction de 224 \$ dans une situation où il y a seulement une réclamation au dossier!

Une coupure de 224 \$ sur un chèque de 592.08 \$, TVQ incluse, ça fait qu'il n'en reste pas gros et que ça se peut que vous n'y arriviez tout simplement pas.

Dans ce cas, vous pouvez faire une demande pour que la retenue soit de 112 \$ au lieu de 224 \$. Il vous faudra démontrer que vous risquez la rue si la coupure de 224 \$ se poursuit.

Personnellement je crois que la demande devrait être faite au directeur régional, au Ministre lui-même, plutôt qu'au centre de recouvrement!

Vous payez votre dette à tous les mois mais le capital ne baisse pas vraiment à cause des intérêts. Vous commencez à être découragé, encore là, vous pouvez convaincre le Ministre de suspendre les intérêts.

Si vous avez épuisé tous vos recours juridiques et vous croyez que votre dette est injuste, vous pouvez faire une demande d'annulation de dettes au Ministre.

J'ai vu quelques fois ces demandes acceptées.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES!

Sylvie Pâquet (4)
Colette Roy (4)
Jeanne-D'arc Laplante (5)
Luisa Castillo (6)
France Matte (14)
Monique Lantagne (17)
Serge Bessette (18)
Michelle Lemelin (18)



Cindy Laroche (19)
Raymond Larouche (20)
Monique Leblanc (22)
Georgette Dérosby (23)
Lina Drouin (27)
Gilles Gingras (29)
Odile Gagnon (30)



ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DU FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉS SOCIALES DU QUÉBEC

Par Robert Roussel

(Montréal) Je vais expliquer en gros ce qu'est le Front commun. Le Front commun est notre regroupement à nous membres de l'ADDS-QM. Le tout a débuté le 25 octobre 1974, sous l'initiative du Regroupement populaire de l'Île de Hull, pour souligner la tenue de la « Semaine des personnes assistées sociales » pour la première fois. C'est au cours des 14-15 avril 1977 que le nom a été créé. Pour faire une histoire courte, le Front commun, dont l'ADDS fait parti, mène des luttes pour les personnes assistées sociales. D'ailleurs, dans le Comité luttes du Front Commun, il y a Monique Toutant et moi. Lors de l'assemblée générale de mars dernier j'étais accompagné d'Élyse Groulx.

Durant ces deux jours, il a été question des journées du 22 mars et de celle du 1^{er} avril. La première journée, le jeudi 11 mars en avant-midi, il a été question des revendications des derniers mois, dont la bataille que nous menons sur l'abolition des catégories à l'aide sociale. Nous avons amassé **10 028** noms sur notre pétition et plus de **300** lettres d'appuis. Je tiens, en mon nom, au nom des membres de l'ADDS et des membres du Front Commun, à vous dire un gros **MERCI** pour votre appui!

Dans l'après-midi, nous avons travaillé avec les outils de formation qui seront proposés pour la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, du 3 au 7 mai 2010.

Je vous invite à assister durant au moins une fois dans votre vie à une formation donnée par le Collectif Québécois de conscientisation; c'est bien intéressant. Vous pouvez donner votre nom pour assister à ce collectif durant une fin semaine en allant directement sur le site soit le www.cqc.qc.ca. Le lendemain, la journée de vendredi a été consacrée à l'administration du Front Commun.

Ce que j'ai aimé, durant ces 2 jours, c'est connaître du nouveau monde différent que nos deux alliées principales soient R♀SE du Nord et l'ADDS Rive Sud. Il y en a qui viennent de partout (Lac St Jean, Joliette, Canton de l'Est et ailleurs dans la province). Moi c'était ma deuxième rencontre et j'ai appris des choses fort intéressantes. J'ai fait de nouvelle connaissance à la première rencontre dont je salue, François de Farnham, et d'autres membres qui étaient présent.

Je termine en vous disant que si vous avez des questions à propos du Front Commun, veuillez communiquer avec l'ADDS et il nous fera plaisir d'y répondre.



NOUVELLES MILITANTES

Par Élyse Groulx

Journée internationale des femmes

Le 8 mars dernier, c'était la journée internationale des femmes! Les R♀F (Révolutionnaires orange féministes) ont pris d'assaut les rues de Québec. En effet, plus d'une vingtaine de femmes, vêtues de couleur orange, ont bloqué l'intersection des rues Charest et Dorchester, avec pancartes et accessoires, représentant les revendications de la Marche mondiale des femmes.



Les R♀F. en pleine action

Un peu plus tard dans la soirée, près de 300 femmes et hommes ont marché pour le lancement des revendications de la Marche mondiale des femmes en 2010. Les marcheuses et marcheurs sont descendus dans la rue pour l'autonomie économique des femmes, pour la paix, et pour la démilitarisation, pour le bien commun et l'accès aux ressources, contre la violence envers les femmes, violence comme outil de contrôle du corps des femmes et pour les droits des femmes autochtones. La marche s'est terminée avec une soirée animée, à l'ÉNAP.

Assemblée générale du FCPASQ

Deux déléguéEs de l'ADDS ont participé à l'assemblée générale du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), qui a eu lieu à Montréal les 11 et 12 mars. Le FCPASQ regroupe une trentaine de groupes comme l'ADDS, à travers le Québec. Les assemblées générales sont souvent un moment de ressourcement où l'on partage et l'on reçoit des informations pertinentes sur ce qui se passe partout au Québec.

Visite commando à Sam Hamad

Les militantes et militants de l'ADDS ont pour part à une action lundi le 22 mars. Le but était d'aller voir le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, qui est aussi le ministre responsable de la région de Québec, pour lui demander d'inclure dans son prochain plan de luttes de réelles mesures pour combattre la pauvreté. Une quarantaine de personnes étaient présentes.



MilitantEs lors de l'action du 22 mars, devant le Ministère



MilitantEs lors de la formation

Formation sur le budget provincial, par le RÉPAC

Le 24 mars, le Regroupement en éducation populaire et en action communautaire (RÉPAC) est venu donner une formation sur le budget et les hausses de tarifs. Une quinzaine de personnes y ont assistées. La formation était ouverte à tous les groupes du RÉPAC et l'ADDS a été l'hôte de ces participantEs au 301 Carillon.

Formation sur la marche mondiale des femmes

Le 31 mars dernier, les militantes et militants de l'ADDS, ainsi que des personnes du Mouvement Personne d'Abord, ont participé à une formation en vue de la marche mondiale des femmes. La quinzaine de personnes présentes ont pu connaître les revendications québécoises de ce mouvement mondiale, en plus de fabriquer des outils pour se mettre en marche en octobre prochain.



PAIX ET DÉMILITARISATION

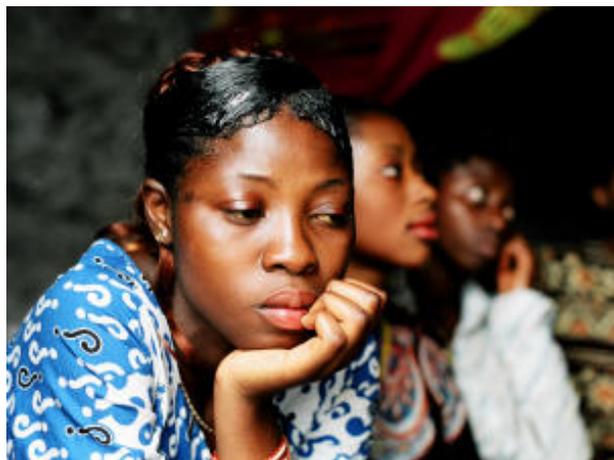
Par Marielle Bouchard

Je poursuis la présentation des ces revendications que les femmes de toute la planète mettent de l'avant de façon solidaire, en cette année de Marche Mondiale des Femmes. Parmi les 5 grandes revendications pour 2010, il y a celle qui demande **la paix et la démilitarisation**, un peu partout dans le monde.

Que la guerre ait lieu dans notre pays ou pas, nous voulons être solidaires de nos sœurs. Et n'allons pas croire naïvement que le Canada n'est pas en guerre pour autant. Nous voulons briser le silence sur les tabous dont les premières victimes sont les femmes !

Les femmes sont celles qui, des populations touchées, essuies le plus les drames des guerres. En situation de conflit, les jeunes filles et les femmes deviennent souvent des veuves, des réfugiées, des esclaves sexuelles, des butins de guerres, des enfants soldats, un champ de bataille en soit ...

Et d'ici, dans notre pays, loin des balles, il est notre devoir de dénoncer et de lutter contre tout cela. Dénoncer d'abord la domination patriarcale (*domination patriarcale : oppression des femmes dans une société qui est structurée autour de l'autorité des hommes*), et aussi le lobby (*lobby des compagnies : des compagnies qui font des pressions en utilisant leur pouvoir et leur influence pour qu'une décision se prenne à leur avantage*) des grandes compagnies d'armes. Compagnies détenues par des hommes politiques puissants qui ont tout intérêt à ce que ces conflits armés se poursuivent car ça leur rapportent beaucoup d'argent (en autant que c'est loin d'ici, surtout si la population du pays touché n'a pas la peau blanche, l'opinion public ne devrait pas en faire un plat). Dénoncer aussi l'inaction et la lâcheté politique, car force est de constater que des sommes colossales sont annuellement mises dans les guerres et l'armement, alors qu'une petite partie de tous ces milliards suffirait à régler bien des problèmes odieux qui perdurent sans raison valables.

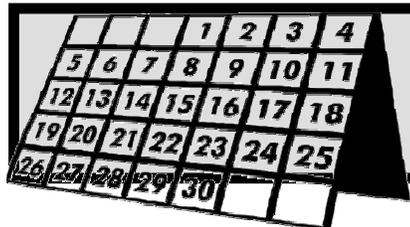


Trois jeunes filles qui ont témoigné dans le documentaire *Le Déshonneur des Casques bleus*

Dénoncer aussi l'inaction et la lâcheté politique, car force est de constater que des sommes colossales sont annuellement mises dans les guerres et l'armement, alors qu'une petite partie de tous ces milliards suffirait à régler bien des problèmes odieux qui perdurent sans raison valables.

C'est en luttant de façon non violente et en changeant les mentalités une à une que le monde changera.

Soyons toutes et tous solidaires des revendications de la marche mondiale des femmes 2010.



CALENDRIER

AVRIL 2010

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1 Action contre la privatisation et les hausse de tarifs	2 <i>L'ADDS est fermée</i>
5 <i>L'ADDS est fermée</i> <i>Joyeux Pâques!</i>	6 13H30 Atelier Droit Aide Sociale	7 9H30 Comité accueil, recrutement et communication	8	9 9H30 Comité lutte
12 9H30 Comité organisateur	13 13H30 Atelier Droit Aide Sociale	14 9H Formation Mon Droit à l'aide sociale	15 9H30 Formation Mécanique politique, par RÉPAC	16
19	20	21	22 9H Formation Mon Droit à l'aide sociale	23 Comité Juridique FCPASQ
26 9H30 Coordination 13H30 Comité Loi	27 13H30 Atelier Droit Aide Sociale	28	29 9H30 Comité Femmes 9H30 CLAP	30

- * PSSS... N'oubliez pas, la 1ere semaine de mai, du 3 au 7 mai, c'est la semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Une action est prévue le 5 mai. Appelez-nous pour plus de détails: 418-525-4983

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*